

Conseil scientifique du CNRS les 20-22 janvier 2014

Compte rendu des élus du conseil

Rappel de la composition du conseil scientifique
www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.htm?instance_116

Résumé

- Préparation de la campagne de concours chercheur (où le CS trouve qu'on ne lui fournit pas les argumentaires nécessaires pour donner des avis)
- Complément d'information sur les budgets (où les présentations ne permettent pas de lever certaines des questions soulevées lors du CS précédent)
- Questions / Réponses avec Alain Fuchs candidat à son renouvellement
- Schéma directeur de la direction de l'information scientifique et technique (DIST) ; rapport d'activité de la mission pour l'interdisciplinarité (MI)
- Présentations sur le « développement durable », le « phénomène Brueg(h)el », les « Indiens Jivaros Achuar »
- Recommandation sur la mise en place des ZRR

Préparation de la campagne de concours de recrutements de chercheurs

Autorisation à concourir au concours DR2 de façon anticipée

Le CS s'en est tenu à sa position des années précédentes (voir la recommandation votée en 2012 http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/23_janv2012/recommandation_nominations_janv2012_CS.pdf) : ne donner cette autorisation que de façon exceptionnelle (3 autorisations pour 12 demandes).

Propositions de nominations au jury d'admission des directeurs de recherche

Le CS devait donner un avis sans avoir reçu d'argumentaire ou d'éléments d'information. Ceci explique son vote : 15 abstentions, 7 pour.

Elargissement des jurys d'admissibilité à des experts

Même cas de figure que pour le point précédent : 18 abstentions, 4 pour.

Complément d'informations sur le budget

Xavier Inglebert (DGDR) et Christophe Coudroy (directeur des ressources humaines) présentent.

X. Inglebert est satisfait de la qualité de la gestion comptable au CNRS, et de son amélioration.

Le taux de mise en réserve (avec gel définitif très probable) sera d'environ 5%, entre le taux standard (7%) et le taux réduit (3.5%). Pour le CNRS, ce taux était de 2.5% il y a deux ans. Le CNRS espérait un taux à 3.5% (voir CS précédent). Il devra faire 8M€ d'économies supplémentaires.

Sommes affectées aux laboratoires CNRS, 2014/2013 : globalement + 6% (variable selon les Instituts et entre les unités). C'est la valeur haute parmi celles envisagées lors du dernier CS (voir le CR des élus, par exemple ici <http://instances.sncs.fr/spip.php?article3426>).

La question du faible recrutement IT en 2013 a donné lieu à des échanges animés. Rappel : 312 concours IT en 2012, 375 recrutements de permanents prévus pour 2013 mais qui n'ont donné en réalité que 183 concours (129 de moins, alors que 58 départs à la retraite en moins, entre 2012 et 2013). Ce recul s'inscrit dans une évolution globale de l'emploi au CNRS : disparition de 2000 équivalent temps plein travaillé (ETPT) en 4 ans. La direction du CNRS n'évoque plus le renouvellement de tous les départs à la retraite et les chiffres des recrutements ITA 2013 sont déjà en deçà.

Présentation du Schéma d'orientation stratégique de la DIST

Présentation par **Renaud Fabre** directeur de la direction de l'information scientifique et technique (DIST).

Le schéma d'orientation est disponible sur le site de la DIST : <http://www.cnrs.fr/dist/index.htm>

Les discussions ont porté sur les abonnements aux revues et sur l'open access.

Discussion avec le Président du CNRS

Alain Fuchs propose de répondre aux questions du CS.

Questions sur la politique du CNRS, au-delà de celle des Instituts. Pour cette politique, le CS est-il un partenaire (ou une chambre d'enregistrement)?

AF estime que, lors de la première partie de son mandat, il a "raté son RV" avec le CS du CNRS, en tout cas jusqu'au texte élaboré avec le C3N (novembre 2012). Il reconnaît que le CS passe trop de temps à des questions statutaires sans intérêt majeur, et que ce point pourrait être amélioré.

Concernant la politique du CNRS, AF souligne l'importance du texte C3N-CNRS. Il précise longuement ce que ne peut être une politique scientifique (prétendre programmer les découvertes de demain, sélectionner des thèmes de recherche, ou au contraire laisser faire chacun ce qu'il souhaite). Et plus brièvement (et sans beaucoup de nouveauté) ce qui peut être fait : garder une direction scientifique du CNRS faite de scientifiques en activité (pas de technocrates) qui peuvent ainsi être garants de la pertinence des projets en cours, en s'appuyant sur Comité National et Conseils Scientifiques. Et contribuer à un pilotage/conseil/suivi par interactions.

Si le CNRS n'a pas à faire de choix "micro", il doit en faire au niveau "macro". AF émet des doutes sur la pertinence qu'il y avait, en 2009, à créer 10 Instituts au CNRS. Mais ils sont là. Il rappelle qu'il y a un CNRS, pas 10; et qu'il demeure des forces centrifuges. Le financement des TGIR est un autre point sur lequel des choix politiques doivent être faits : il ne s'agit pas seulement de les construire puis de les faire fonctionner, mais aussi de prévoir comment on peut, le moment venu, s'en dégager si nécessaire. Sans préciser pourquoi il cite le LLB et l'ILL.

Question : un rapport de la Cour des Comptes préconise la fusion INSERM-INSB. Certains y travailleraient au Ministère. Qu'en sait AF ?

Il n'a pas entendu parler d'une telle préconisation de la Cour des Comptes. Est-ce qu'un autre rapport de l'IGAENR ferait une telle recommandation pour économiser sur les "fonctions support" ? (par ex regroupement de délégations régionales CNRS et INSERM en région ?).

Question : Il peut y avoir des différences entre ce que pense le président du CNRS et les consignes données par le ministère. Quelle est la marge de négociation alors qu'AF demande à être renouvelé à son poste ?

AF rappelle les points d'accord avec la précédente ministre : politique de site avec des universités regroupées ; accord tacite sur un CNRS et pas 10 ; marche de l'enseignement supérieur et la recherche vers plus d'efficacité d'organisation ; moins de cloisonnement entre recherche et enseignement supérieur.

Question sur la mise en place des ZRR (Zones à Régime Restrictif) et le contrôle par le Ministère de la Défense de la protection des données (donc des accès aux laboratoires).

AF reconnaît que les normes imposées récemment ne sont pas tenables. Mais il ne faut pas être naïf : dans une économie mondialisée il peut y avoir captation de données sensibles. Il faut savoir se défendre contre de tels prédateurs.

Question sur une chercheuse turque (Pinar Selek) travaillant à Strasbourg, objet d'une répression politique forte.

AF va demander à Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, de l'associer à ses démarches pour le soutien de cette chercheuse.

Question sur la PES/PEDR.

AF souhaite qu'au CNRS on puisse réfléchir sérieusement sur cette question.

Il faut bien constater que le CS n'a eu droit à aucune révélation ni même de déclaration forte. Les propos convenus, prudents, sans engagement précis, ont largement dominé.

Le développement durable à découvert

Présentation de l'ouvrage par **Agathe Euzen, Laurence Eymard et Françoise Gaill.**

Ouvrage collectif, paru en 2013 à CNRS éditions. Il a été présenté au Ministère et à la Présidence de la République. 150 articles, 193 auteurs de très nombreuses disciplines. Ouvrage remarquable, qu'on ne va pas résumer ici, mais dont plusieurs membres du CS recommandent chaudement la lecture. Voir pour plus d'information ici : <http://www2.cnrs.fr/presse/communiqu3211.htm>. Il n'existe malheureusement pas de version en libre accès.

La peinture flamande du XVIème siècle

Présentation par Dominique Allart (Université de Liège), membre du CS.
Méthodes et enjeux de l'analyse technologique de la peinture ancienne. Une étude de cas: le "phénomène Brueg(h)el". Un peintre sur lequel D. Allart travaille depuis 20 ans. Sa présentation aussi vivante que documentée a vivement intéressé le CS. Publication liée à cette présentation disponible ici : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/134818>.

Présentation du rapport d'activité de la Mission pour l'interdisciplinarité (MI)

Anne Renault, Directrice de la MI présente.

Les membres du CS reçoivent le rapport d'activité 2013 (probablement prochainement disponible sur le site de la MI : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article193>). La présentation est claire et appréciée par les membres du CS. La mise en commun dans la MI des actions interdisciplinaires de tous les instituts du CNRS est effective. Les questions ont pour beaucoup porté sur la politique de site de la MI (dont les Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) de site). Le CS s'interroge sur son rôle dans la définition et l'accompagnement de ces politiques scientifiques locales. L'élaboration des thématiques d'appel d'offre et les méthodes de sélection des projets doivent être analysées et améliorées. Se pose également la question de l'internationalisation. AR signale que les appels imposent uniquement d'un des partenaires soit une unité de recherche française (pas nécessairement CNRS).

Remplacement de membres nommés de Conseils scientifiques d'institut (Avis du Conseil)

Catherine Jessus, directrice de l'INSB présente la proposition de nomination de Sylviane Muller et expose la politique scientifique sous jacente. Le CS apprécie que pour une fois ce point de l'ordre du jour soit traité en présence du directeur d'institut et avec un argumentaire. La proposition de S. Muller est approuvée à l'unanimité sans aucune abstention.

Approbation de la synthèse des débats du Conseil scientifique des réunions des 26 et 27 septembre 2013 et des 7 et 8 novembre 2013

Les synthèses sont approuvées (unanimité moins quelques abstentions des membres absents à ces dates).

Médaille d'or 2012 du CNRS : présentation des travaux de Philippe Descola

Ph. Descola (<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/#course>) présente ses travaux. Voir également le communiqué de presse du CNRS (<http://www2.cnrs.fr/presse/communique/2787.htm>).
Ph. Descola expose ses travaux ethnographiques menés en Equateur auprès des Indiens Jivaros Achuar qui ont révolutionné les études sur l'Amazonie. Etendant progressivement sa réflexion à d'autres sociétés et dépassant l'opposition entre nature et culture, Philippe Descola redéfinit la dialectique structurant notre propre rapport au monde et aux êtres.

Recommandation

Recommandation sur les ZRR

Le travail de recherche est par nature coopératif. La mise en place actuelle des Zones à Régime Restrictif a pour conséquence de freiner ces échanges par des contraintes administratives complexes et coûteuses sur les accès aux unités de recherche. S'il est suivi, ce dispositif ZRR risque d'affaiblir la recherche française au nom de la nécessaire protection du patrimoine scientifique et technique.

Le CS recommande que ce dispositif de ZRR soit revu en concertation avec les communautés scientifiques concernées et dans l'immédiat que sa mise en place soit suspendue.

Vote pour à l'unanimité